



➔ POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



Pour les enfants  
de 6 à 11 ans



«J'apprends à nager»  
Informations et inscriptions avec  
**Les Dauphins de Saint Louis**  
dauphinsstlouis@gmail.com

Dispositif  
**GRATUIT**

Assurance obligatoire

Nombre de séances

**10** ×   
1 heure

# Chaque enfant qui entre en classe de 6<sup>e</sup> doit savoir lire, compter, écrire... et nager !

Le dispositif national «**J'apprends à Nager**» s'inscrit dans le cadre du plan interministériel «**Aisance aquatique**».

Il permet aux enfants de découvrir le milieu aquatique et d'y évoluer en toute sécurité. Il s'adresse principalement aux enfants des quartiers prioritaires et des zones rurales.

Ce dispositif vise plusieurs objectifs:

- Savoir nager à l'entrée en 6<sup>e</sup>
- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Prévenir des noyades

L'opération «**J'apprends à nager**» est financée par le ministère des Sports

## Apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 11 ans

- Le stage se déroule du 8 au 19 juillet 2019
- La durée est de 10 heures, soit 1 heure par jour sur 2 semaines (lundi au vendredi)
- Horaire : de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30
- La première semaine se déroulera à la piscine couverte de Village-Neuf et la 2<sup>ème</sup> semaine au Stade Nautique de Saint-Louis
- Le groupe est composée de 8 à 12 enfants
- A l'issue du stage, le passage du test Sauv'nage est proposé, afin de valider les compétences des enfants